

## Déclaration de l'atelier de restitution de l'étude sur le pastoralisme face à la crise au Sahel

L'atelier de restitution de l'étude sur le pastoralisme face à la crise 2009/2010 au Sahel s'est tenu à Niamey le 18 janvier 2011 à la salle de conférence du village de la Francophonie. Il a regroupé une quarantaine de participants provenant de sept pays d'Afrique de l'Ouest et représentant les organisations d'éleveurs (RBM et ses antennes nationales et l'APESS), le ROPPA, les institutions publiques nigériennes et les partenaires au développement. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage en présence du Représentant de Oxfam au Niger.

La présentation des principaux résultats de l'étude portant sur les perceptions de la crise pastorale par les éleveurs, ainsi que sur les Dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises a donné lieu à des discussions approfondies sur les problématiques majeures, les stratégies d'adaptation et l'appréciation des aides reçues. L'atelier a également pris connaissance du Communiqué final de la 26<sup>ème</sup> réunion annuelle du RPCA et du compte rendu fait par ses mandataires du RBM et de l'APESS à cette rencontre.

Les échanges entre les participants ont fait ressortir la nécessité de définir une vision politique pour l'élevage et le pastoralisme qui ne confine pas l'élevage dans une fonction d'approvisionnement des centres urbains en lait et en viande. La définition de cette vision devrait permettre de préciser et de faire reconnaître par les pouvoirs publics le statut de l'élevage et des éleveurs, tout en valorisant le rôle de la femme pasteur. Sur un autre plan, cet exercice permettra de mieux prendre en compte la contribution de l'élevage dans l'économie nationale et dans la lutte contre la pauvreté.

L'atelier s'est penché de façon approfondie sur la sécurisation des moyens d'existence des pasteurs en période de crise. A cet effet, il recommande que le Dispositif soit amélioré dans ses fonctions de prévention, de gestion de la crise et d'appui à la réhabilitation. Les principales pistes d'amélioration identifiées par l'atelier portent sur :

- La prise en compte effective de la dimension pastorale et de la mobilité dans tous les instruments de politiques publiques, de la conception à la mise en œuvre et au suivi-évaluation ;
- La valorisation du savoir-faire pastoral dans le cadre de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information ;
- L'intégration d'indicateurs appropriés dans les dédiés à l'élevage et au pastoralisme (accessibilité aux céréales, état des mares et des pâturages, accessibilité aux ressources naturelles stratégiques, etc.)
- L'élaboration de stratégies pertinentes de ciblage des éleveurs et des groupes vulnérables en leur sein ;
- L'amélioration de l'efficacité de la coordination des interventions entreprises en réponse à la crise.

Compte tenu de l'ampleur de la crise de 2009/2010 et des actions menées par les différents acteurs, la capitalisation de ces expériences et leur partage s'imposent afin de valoriser de façon optimale les enseignements tirés et les démarches innovantes testées par tous les acteurs.

La répétition à intervalle de plus en plus réduit des crises alimentaires et pastorales commande d'appuyer le renforcement des capacités des organisations d'éleveurs et de pasteurs afin qu'elles puissent se positionner comme des interlocuteurs actifs des décideurs et qu'elles parviennent à influencer les politiques publiques dans un sens plus favorable à l'élevage et au pastoralisme. Dans le même temps, l'atelier exhorte les organisations d'intégration régionale à peser d'un poids plus lourd pour faire prendre en compte par les Etats des mesures de soutien à la mobilité et à la transhumance transfrontalière.

Ces exigences sont d'autant plus nécessaires que le contexte global est marqué par l'aggravation de l'insécurité et par les effets des changements climatiques.

Au vu du Communiqué de la 26<sup>ème</sup> réunion annuelle du RPCA, l'atelier se félicite des efforts de prise en compte des questions spécifiques de l'élevage et du pastoralisme, ainsi que la pertinence des recommandations formulées. Pour que ces avancées soient consolidés, il convient de :

- Mettre en place un mécanisme garantissant le suivi de la mise en œuvre des recommandations du RPCA ;
- Instaurer un dialogue pérenne avec els organisations d'éleveurs et de pasteurs.